

Règlement de promotion « Remise de -25% sur les vernis semi-permanents » dans la boutique en ligne www.neonail.fr

§ 1. Conditions générales

1. L'Organisateur de la promotion «Remise -25% sur les vernis semi-permanents» est Cosmo Group Sp. z o.o. Sp. K., ayant siège social à Poznan, rue Jasielska 10a, 60-476 Poznań, immatriculé dans le Registre national judiciaire (KRS) par le tribunal de district Poznan Nowe Miasto i Wilda à Poznan, Sąd Rejonowy w Poznaniu VII Wydział Gospodarczy Krajowego Rejestru Sądowego (VIIIème Section économique du Registre national judiciaire) sous le numéro 0000437232, NIF : 9721241158, REGON: 302250849. La société Cosmo Group Sp. z o.o. Sp. K, ci-après dénommée Organisateur, est propriétaire de la marque NEONAIL et de la boutique en ligne accessible sous l'adresse www.neonail.fr.
2. L'objectif de la campagne est de promouvoir les produits et rendre les achats auprès de l'Organisateur plus attractifs pour que l'Organisateur puisse réaliser ou augmenter ses ventes.
3. Les présentes conditions précisent les règles de participation à la Promotion et modifient les dispositions générales de la boutique en ligne www.neonail.fr.
4. En participant à la Promotion, le Client déclare avoir pris connaissance avec les présentes règles de Promotion et accepte l'ensemble de dispositions y contenues.
5. La promotion s'adresse uniquement aux personnes physiques résidant en France et consommateurs au sens du Code civil, conformément à la loi du 23.04.1964 (JO du 2018, p.1025 telle que modifiée), à l'exclusion des employés et collaborateurs de l'Organisateur.

§ 2. Conditions de promotion

1. Période de durée de la promotion: du 05.04.2024 à partir de 9h00 à 15.04.2024 jusqu'à 8h59 ou jusqu'à épuisement des stocks de produits promotionnels, selon la première éventualité.
2. Lieux de participation à la Promotion :
 - a) boutique en ligne www.neonail.fr.
3. **La promotion couvre tous les vernis semi-permanents: bases, tops, couleurs, SIMPLE XPRESS 3in1, et vernis classiques de la collection Plant Based Wonder, de NEONAIL, à l'exclusion des nouveaux produits et de la catégorie Outlet, disponibles dans la boutique en ligne www.neonail.fr**
4. Dans le cadre de la Promotion, chaque Client qui, pendant la durée de Promotion précisée au § 2. al. 1 du Règlement, achète d'au moins un produit inclus dans la Promotion et disponibles dans la boutique en ligne www.neonail.fr, recevra une remise de 25% pour l'achat du produit choisi.
5. Pour profiter de la promotion et obtenir une réduction de 25% sur l'achat d'une vernis semi-permanents sélectionnée via la boutique en ligne www.neonail.fr, le Client est obligé de passer commande en ajoutant au panier au moins un produit inclus dans la Promotion et disponible dans la boutique en ligne www.neonail.fr. **Important** - pour que le Client puisse profiter de la remise, il est obligé d'approuver et finaliser sa commande en cliquant sur le

bouton « ACHETER ET PAYER » dans la boutique en ligne www.neonail.fr en respectant la période de durée de la promotion mentionnée au § 2 al. 1 du présent Règlement. Le prix d'achat d'un kit de démarrage choisi sera réduit automatiquement pendant la réalisation de transaction par la remise accordée dans le cadre de la Promotion.

6. La promotion n'a pas de limite d'achat, de sorte qu'un Client peut participer plusieurs fois à la promotion, pourvu qu'il remplisse à chaque fois les conditions de promotion spécifiées au § 2. al. 3-5 du présent Règlement.
7. La promotion n'est pas cumulable avec d'autres promotions en cours.

§ 3. Dispositions finales

1. Le règlement de la promotion est disponible via la boutique en ligne www.neonail.fr.
2. Le Client qui profite de la Promotion par le biais de la boutique en ligne www.neonail.fr a le droit de rétractation d'achat. Par contre, dans la situation où la rétractation d'achat résulte en rupture des conditions de promotion indiquées dans § 2 du Règlement, le Client est obligé de rendre tous les produits achetés dans le cadre du contrat d'achat conclu conformément aux conditions de vente couvertes par le présent Règlement.
3. L'Organisateur se réserve le droit de modifier le contenu du Règlement dans le cas où les facteurs indépendants de la volonté de l'Organisateur l'exigent. Tout changement du Règlement de la Promotion sera publié sur le site internet indiqué dans le § 2 du Règlement de la Promotion.
4. La politique de traitement des réclamations des produits achetés en Promotion est définie dans Conditions générales de vente de la boutique en ligne www.neonail.fr et accessible sur le site internet de la boutique.
5. Dans les matières non couvertes par le présent règlement, les Conditions générales de vente de la boutique en ligne www.neonail.fr et les dispositions légales générales sont applicables.